

Rapport annuel • 2014-2015

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau





TABLE DES MATIÈRES

Message du président et du directeur général	2
Mission et mandat.	4
Profil de l'organisme.	5
Gouvernance du Centre.	6
Conseil d'administration, 2014-2015	8
Organigramme	13
Buts et orientations stratégiques	14
Sommaire du rendement pour les activités de 2014-2015	15
Premier but	16
Deuxième but	21
Troisième but	22
Gouvernance, reddition des comptes et activités.	27
Regard sur l'avenir	28
Responsabilité de la direction en matière d'information financière	30
Rapport du vérificateur indépendant	32

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2014-2015 a été une autre année couronnée de succès pour le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre). Nous avons continué d'offrir un enseignement, une formation, des informations et des conseils de haut niveau aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable à travers la province.

Le Centre a continué d'administrer et de donner les cours obligatoires de base au nom du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique (le Ministère) et, en collaboration avec le Ministère, a élaboré un nouveau cours obligatoire, Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable. Le Centre a aussi donné le cours Normes de diligence – Loi sur la salubrité de l'eau potable, aux responsables municipaux, conseillers et décideurs, ce qui a permis à 679 participants de mieux comprendre leurs obligations aux termes de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*.

Pour répondre aux besoins des professionnels de l'eau potable, le Centre a coordonné et donné de nombreux cours spécialisés à travers l'Ontario, notamment 25 cours pratiques, en plus d'organiser des événements Maintenancefest, des ateliers sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable, des séminaires spécialisés et des ateliers sur les petits réseaux. Le programme d'assurance de la qualité du Centre a contribué à veiller à ce que des normes de haute qualité

soient maintenues pour toutes les initiatives de formation. À ce jour, le Centre a donné une formation à plus de 55 000 participants.

L'installation de démonstration technologique a offert une formation pratique à des exploitants en plus de conduire des essais pilotes de diverses technologies de distribution et de traitement de l'eau potable. En tout, 327 personnes, incluant les participants aux cours de formation pratique donnés au Centre, ont pris part à des visites techniques de l'installation de démonstration technologique.

Onze publications de recherche opérationnelle, y compris des publications à comité de lecture et des présentations extérieures, ont été produites dans le but de contribuer à des améliorations dans le traitement de l'eau, l'équipement, la technologie et les besoins opérationnels nécessaires pour s'assurer que l'eau potable est salubre.

Le Centre continue de faire des progrès en direction des buts énoncés dans le plan d'activités et d'améliorer ses programmes pour le soutien des priorités en matière d'eau potable du gouvernement de l'Ontario.

Nous aimerions saisir cette occasion pour remercier le gouvernement de l'Ontario pour son soutien financier, le Ministère pour son assistance continue, le conseil d'administration pour sa supervision des opérations du Centre, et le personnel pour sa contribution au mandat du Centre tout au long de l'année.



John Stager,
président, conseil d'administration



Roman Martiuk,
directeur général



Participants en train de travailler durant le module Surveillance continue du chlore libre de l'événement régional Maintenancefest qui s'est déroulé à Vaughan.

MISSION ET MANDAT

Mission

Offrant des services inestimables de formation, de recherche appliquée et de démonstration technologique, le Centre sauvegarde la salubrité de l'eau potable pour la population de l'Ontario.

Objectifs/Mandat

Le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement* définit les objectifs du Centre. Ces objectifs sont, seuls ou de concert avec d'autres organismes, de :

- Coordonner et offrir aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable une formation et un enseignement sur l'eau potable.
- Fournir des renseignements, un enseignement et des conseils aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable et au public sur :
 - i. le traitement de l'eau nécessaire pour que l'eau potable soit saine;
 - ii. l'équipement et la technologie utilisés pour que l'eau potable soit saine;
 - iii. les exigences opérationnelles nécessaires pour que l'eau potable soit saine; et
 - iv. d'autres questions environnementales concernant l'eau potable.
- Commanditer des recherches visant toutes activités liées à ses objectifs.
- Conseiller le ministre sur les priorités en matière de recherche et de développement dans le but d'assurer et de maintenir la salubrité de l'eau potable.
- Entreprendre d'autres activités, conformément à ses objectifs, décrites dans des directives émises par le ministre ou établies en accord avec le ministre.

679 responsables, conseillers et décideurs municipaux ont participé au cours Normes de diligence – Loi sur la salubrité de l'eau potable

PROFIL DE L'ORGANISME

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre), un organisme de services opérationnels du gouvernement de l'Ontario, a été créé en octobre 2004 suite aux recommandations du juge en chef adjoint Dennis O'Connor dans le rapport d'enquête sur Walkerton. Un conseil d'administration comptant jusqu'à 12 membres administre le Centre. Le Centre est installé dans un établissement qui sert de plateforme pour la prestation de cours et de formation et la communication d'informations et de conseils aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable à travers la province.

Le Centre cherche à répondre aux besoins des professionnels du secteur de l'eau potable en offrant une gamme complète de formations de haute qualité à travers l'Ontario. L'installation de démonstration technologique, avec ses technologies de pointe de traitement de l'eau potable, est utilisée pour la formation pratique, l'enseignement, et la communication de renseignements et de conseils sur le traitement de l'eau et l'équipement de distribution, les technologies et les exigences opérationnelles, et des questions environnementales liées à l'eau potable. Le Centre évalue aussi des besoins et des lacunes dans la recherche, commandite des recherches qui contribuent à son mandat et utilise les résultats des recherches pour améliorer la formation. Le Centre soutient les objectifs et les priorités du gouvernement de l'Ontario au sujet de l'eau potable.

GOVERNANCE DU CENTRE

Sur recommandation du ministre, le lieutenant-gouverneur en conseil nomme le président et les membres du conseil d'administration du Centre. Sous la direction du président, le conseil d'administration est responsable de la supervision de la gestion des activités du Centre.

Le Centre est régi par le Règlement de l'Ontario 304/04, pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement*, par ses règlements internes et par un protocole d'entente conclu avec le ministre.

Obligation de rendre des comptes

Le Centre est déterminé à s'acquitter de son obligation à l'égard du public de rendre des comptes et d'être transparent. Il est responsable de sa gestion devant la population de l'Ontario. Le Centre doit se conformer aux politiques, directives et lignes directrices applicables du gouvernement de l'Ontario, notamment la Directive concernant les organismes et les nominations, la Directive sur l'approvisionnement et la Directive sur les frais de déplacement, de repas et d'accueil, pour répondre aux attentes du gouvernement quant à son fonctionnement.

Conformément aux exigences du Règlement de l'Ontario 304/04, le Centre doit rédiger chaque année un rapport annuel. Le rapport annuel 2014-2015 comprend les états financiers vérifiés du Centre et fait partie de sa structure de responsabilité. Le Centre remet le rapport au ministre, qui le dépose à l'Assemblée législative de l'Ontario, et il est ensuite consultable par le public sur le site Web du Centre, à cwae.ca.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que l'exploitation et les transactions financières du Centre fassent l'objet d'une vérification annuelle externe, conformément au Règlement de l'Ontario 304/04 et au protocole d'entente. Cette vérification annuelle est ensuite soumise à l'examen de la vérificatrice générale de l'Ontario. De plus, le Ministère examine les activités du Centre au moins une fois tous les trois ans et peut demander une vérification en tout temps.

La Directive concernant les organismes et les nominations exige que le Centre prépare chaque année un plan d'activités portant sur une période minimale de trois ans. Il incombe au conseil d'administration d'en surveiller et diriger l'élaboration et l'application, notamment d'examiner les risques, les mesures de rendement et les résultats en collaboration avec le Ministère.

Outre les rapports annuels et les plans d'activités, le Centre est chargé d'élaborer et de mettre en pratique les politiques et procédures nécessaires pour assurer la transparence et la reddition des comptes de son exploitation.



Participants à l'atelier sur les petits réseaux en train d'effectuer un exercice durant le module Transmittance et absorbance des ultraviolets dans le laboratoire du Centre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION, 2014–2015

Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme les membres du conseil d'administration du Centre sur recommandation du ministre. Les membres sont nommés pour un mandat maximal de deux ans pouvant être renouvelé. Le conseil rend compte à l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre. Il est responsable de la surveillance générale des activités du Centre. Le conseil se réunit régulièrement. La rémunération totale annuelle de tous les membres du conseil d'administration s'est élevée à 21034,50 \$ en 2014–2015.

John Stager, président

Membre depuis : le 17 décembre 2013

Mandat actuel : du 17 décembre 2013 au 16 décembre 2015

John Stager possède plus de 30 ans d'expérience dans la gestion environnementale et la transformation organisationnelle. De 2008 à 2012, il a été inspecteur en chef de l'eau potable pour la province de l'Ontario et aussi sous-ministre adjoint pour la Division de la gestion de la qualité de l'eau potable du ministère de l'Environnement. Avant d'avoir occupé ce poste, M. Stager a été directeur du sous-ministre adjoint pour l'initiative de modernisation des activités d'enquête, d'inspection et d'application des lois de 2004 jusqu'à 2008. Dans ce rôle, M. Stager a

entrepris une série d'initiatives de modernisation visant la conformité à la réglementation dans treize ministères de l'Ontario.

En 2000, M. Stager a représenté le gouvernement de l'Ontario à Walkerton, en offrant un soutien interministériel à des personnes, des familles et des entreprises à la suite de la flambée épidémique d'E. coli.

M. Stager détient un baccalauréat en sciences de l'Université Acadia et est diplômé de l'« Ivey Executive Program » de l'Université Western et de l'« Executive Program on Strategic Management of Regulatory and Enforcement Agencies » de l'Université Harvard. En 2008, M. Stager a été le récipiendaire d'un prix Améthyste du gouvernement de l'Ontario pour son leadership innovateur.

Le Centre a organisé six ateliers sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable à travers la province

Cathie Brown, vice-présidente

Conseillère principale, Association des municipalités de l'Ontario

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 11 février 2015 au 10 février 2017

M^{me} Brown est conseillère principale à l'Association des municipalités de l'Ontario. Auparavant, elle était gestionnaire de projets de protection des eaux de source pour l'Ausable Bayfield and Maitland Valley Source Protection Region. Antérieurement, elle était directrice générale du Conseil rural de l'Ontario.

Lou Anthony D'Alessandro

Inspecteur de la santé publique, bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound, division de la santé environnementale

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 20 août 2013 au 19 août 2015

M. D'Alessandro est un inspecteur certifié de santé publique ayant plus de 30 ans d'expérience dans ce domaine. Il travaille actuellement pour le bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound au sein de la division de la santé environnementale. M. D'Alessandro est titulaire de certificats d'analyste de la qualité de l'eau (classe 1), d'inspecteur de réseaux d'égouts autonomes (partie 8, réseaux septiques, Code du bâtiment de l'Ontario) et d'exploitant de petits réseaux d'eau. M. D'Alessandro a administré plusieurs programmes créés en vertu de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*.

Rui De Carvalho, M.Ing., ing.

Vice-président principal, R.J. Burnside & Associates Limited

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Président : du 8 septembre 2009 au 7 septembre 2012

Mandat actuel : du 22 octobre 2014 au 21 octobre 2016

M. De Carvalho a plus de 38 ans d'expérience à titre d'ingénieur-conseil dans le secteur de l'approvisionnement en eau, tant au Canada qu'à l'étranger. En plus d'avoir exercé diverses fonctions dans des projets d'alimentation en eau municipale, il possède plus de 20 ans d'expérience dans la planification, la conception et la mise en œuvre d'infrastructures et de réseaux d'alimentation en eau pour des collectivités des Premières nations en Ontario et au Labrador. Plus récemment, M. De Carvalho a dirigé pour Burnside une série de projets majeurs liés à la reconstruction et à la gestion de l'infrastructure urbaine d'alimentation en eau au Mozambique. Il est actuellement président du conseil d'administration de Burnside.

M. De Carvalho est ingénieur-conseil accrédité par l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario, ingénieur environnemental certifié par l'American Academy of Environmental Engineers, et membre de l'International Water Association, de l'American Water Works Association, de l'Ontario Water Works Association, de la Water Environment Federation et de la Société canadienne de génie civil.

Nancy Kodousek, ing.

Directrice des services d'approvisionnement en eau, région de Waterloo

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Vice-présidente : du 8 juillet 2010 au 28 août 2014

Mandat actuel : du 29 août 2012 au 28 août 2014

M^{me} Kodousek possède plus de 30 années d'expérience à titre de cadre supérieur de réseaux municipaux et privés d'eaux usées et d'eau potable. Avant de devenir directrice des services d'approvisionnement en eau pour la région de Waterloo, elle a occupé des postes de gestion semblables à AWS Engineers & Planners (anciennement Azurix) et pour la région d'Ottawa-Carleton.

M^{me} Kodousek est membre de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario, de l'Ontario Society of Professional Engineers, de l'American Water Works Association et de l'Ontario Water Works Association. Elle siège bénévolement à plusieurs comités, notamment de l'Association canadienne des eaux potables et usées et du Réseau canadien de l'eau du Consortium sur les eaux urbaines du Canada. Elle est titulaire d'un certificat d'exploitant (niveau IV) de réseaux de traitement et de distribution d'eau potable, et de collecte et de traitement des eaux usées.

Wayne Manley

Expert-conseil

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 20 août 2013 au 13 juin 2014

M. Manley est impliqué dans la certification et la formation des exploitants de réseaux d'eau potable depuis le début des années 1980. Au cours des vingt dernières années, il a donné de la formation à des exploitants de réseaux d'eau potable, y compris des exploitants de réseaux des Premières nations, partout en Ontario.

M. Manley possède plus de 30 ans d'expérience dans le secteur du traitement de l'eau potable municipale. Il a déjà occupé le poste de surintendant de la station de traitement de l'eau de Peterborough.

Delbert (Deb) Shewfelt

Membre depuis : le 10 avril 2013

Mandat actuel : du 10 avril 2013 au 9 avril 2015

M. Shewfelt a été conseiller municipal, préfet et maire de la ville de Goderich pendant plus de 28 ans, dont 22 pendant lesquels il a été maire.

M. Shewfelt a aussi été conseiller du comté de Huron pendant quatre ans dans les années 1970, et de 2000 jusqu'à 2014, et a été président du conseil du comté de Huron (2008). Avant d'occuper son poste de maire de Goderich, M. Shewfelt a été agent immobilier et promoteur immobilier.

Le Centre a offert 25 cours pratiques

M. Shewfelt a été membre de plusieurs conseils et comités, notamment le comité des maires de la Lake Huron Southeast Shores Initiative, de la Great Lakes and St. Lawrence Cities Initiative, de l'Office de protection de la nature de la Maitland (président) et du comité conjoint de gestion de l'Ausable Bayfield and Maitland Valley Source Protection Region.

M. Shewfelt a été membre du comité consultatif de l'Ontario Drinking Water Standard of Care Committee et a été président de l'Ontario Municipal Water Association.

M. Shewfelt a reçu la médaille du Jubilé d'argent de la Reine Elizabeth II en 1977 et la médaille du Jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II en 2012 en raison de son dévouement continu à la protection de l'environnement et aux services municipaux.

Participants en train de travailler durant le module Membranes d'ultrafiltration dans l'installation de démonstration technologique durant le quatrième Maintenancefest annuel.



122 étudiantes et étudiants du postsecondaire ont participé à des formations pratiques dans l'installation de démonstration technologique

Laura Smit

Superviseure des services publics, canton de Severn

Membre depuis : le 18 février 2015

Mandat actuel : du 18 février 2015 au 17 février 2017

M^{me} Smit a consacré plus de 12 ans de sa vie à l'exploitation et à l'entretien de réseaux d'eaux potables et d'eaux usées. Née et élevée à Orillia, M^{me} Smit a commencé à travailler pour le canton de Severn en 2001.

Ayant accepté un poste de gestionnaire d'installation de traitement des eaux usées, M^{me} Smit a déménagé à Jasper, en Alberta, et a occupé ce poste pendant un peu plus d'un an. Elle est retournée au canton de Severn en 2008 et est maintenant superviseure des services publics.

Stephen Spitzig, CPA, CMA

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 5 novembre 2014 au 4 novembre 2016

M. Spitzig possède 30 années d'expérience en comptabilité et a obtenu son titre de comptable professionnel agréé en 2014. Il a reçu son titre de comptable en management accrédité de la Society of Management Accountants of Ontario en 1999. Il détient aussi un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'Université Wilfrid Laurier.

Natif de la ville de Chepstow en Ontario, M. Spitzig entretient des liens étroits avec la région de Walkerton.

Susan Todd

Doyenne, faculté des sciences et de la technologie de l'ingénierie, Durham College

Membre depuis : le 15 septembre 2010

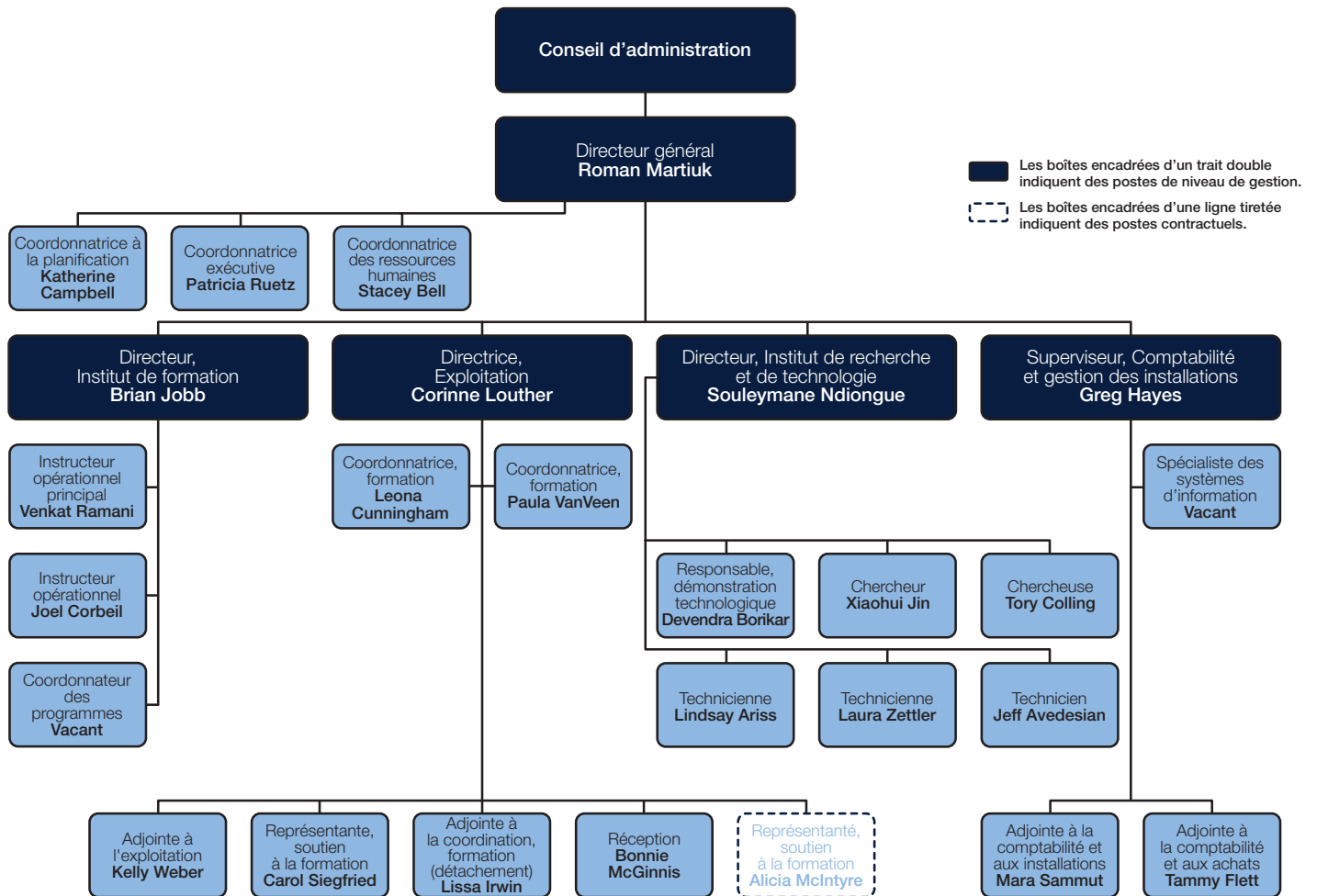
Mandat actuel : du 31 octobre 2014 au 30 octobre 2016

M^{me} Todd œuvre dans le secteur de l'enseignement postsecondaire depuis 22 ans. Elle est actuellement doyenne de la faculté des sciences et de la technologie de l'ingénierie du Durham College à Oshawa (Ontario), où elle collabore avec les membres du comité consultatif des programmes, des partenaires industriels, le corps professoral et des étudiantes et étudiants pour veiller à ce que les programmes de l'établissement soient modernes et novateurs.

Avant de devenir doyenne, M^{me} Todd a donné des cours de niveau postsecondaires en chimie, biologie et mathématiques, et elle a élaboré huit nouveaux programmes d'études au Durham College, notamment celui de technicien en qualité de l'eau.

Elle a aussi occupé des postes dans le secteur privé et au gouvernement fédéral.

ORGANIGRAMME



Au 31 mars 2015

BUTS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le plan d'activités du Centre définit son orientation future, qui est de faire le meilleur usage possible de ses ressources pour atteindre ses objectifs. Le présent rapport annuel fait état des progrès réalisés par le Centre dans ce sens, à savoir :

1. Satisfaire aux besoins des professionnels du secteur de l'eau potable en offrant une gamme complète de cours de formation de la plus haute qualité possible à travers la province.
2. Accroître le rayonnement de l'installation de démonstration technologique et utiliser cette installation comme plateforme pour la formation pratique.
3. Évaluer des lacunes et des besoins dans la recherche, conseiller le ministre sur les priorités de recherche et agir en fonction des orientations communiquées par le ministre. Commanditer des recherches qui contribuent directement au mandat du Centre, utiliser les résultats de ces recherches pour améliorer la formation et communiquer des renseignements aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable.

RÉSUMÉ DES OBJECTIFS DE RENDEMENT POUR LES ACTIVITÉS DE 2014-2015

Initiative	Description	Indicateurs de rendement	État	Commentaires
Formation	Satisfaire aux besoins des professionnels du secteur de l'eau potable en offrant une gamme complète de cours de formation de la plus haute qualité possible à travers la province.	Nombre de participants à la formation Le Centre avait fixé un objectif de 7 500 participants à la formation dans son plan d'activités 2014-2015.	Non réalisé	Le Centre avait fixé un objectif de 7 500 participants à la formation en 2014-2015 comparativement aux 5 488 personnes qui ont été formées en 2013-2014. Bien que de grands progrès aient été accomplis, le Centre n'a pas atteint cet objectif, 7 221 participants ayant été formés en 2014-2015. Une des raisons est qu'il y a eu un moins grand nombre d'inscriptions que prévu aux cours spécialisés. Le Centre étudie les raisons pour lesquelles le nombre de participants a été moins élevé que prévu. On s'attend à ce qu'un intérêt accru dans le cours Normes de diligence – Loi sur la salubrité de l'eau potable contribuera à une augmentation du nombre total de participants à la formation en 2015-2016. Ce cours a été révisé à l'automne 2014, et il s'en est suivi de nouvelles demandes de la part des responsables municipaux.
		Évaluation de la qualité de la formation Maintenir un indice d'assurance de la qualité > 0,85. L'indice d'assurance de la qualité est une évaluation de la qualité de la formation.	Réalisé	L'indice d'assurance de la qualité pour 2014-2015 a été de 0,932. Le maximum est 1,0.
		Nombre de cours pratiques Offrir 25 cours pratiques.	Réalisé	Le Centre a offert 25 cours pratiques en 2014-2015.
Démonstration technologique	Accroître le rayonnement de l'installation de démonstration technologique et utiliser cette installation comme plateforme pour la formation pratique.	Visites de l'installation de démonstration technologique Augmenter de cinq pour cent le nombre de personnes ayant visité l'installation de démonstration technologique. Environ 413 personnes l'ont visitée en 2013-2014.	Réalisé	Le Centre a organisé des visites de l'installation de démonstration technologique auxquelles ont participé 548 personnes en 2014-2015, soit une augmentation d'environ 33 % par rapport à 2013-2014. Les visiteurs sont mis en présence de diverses technologies de traitement et de distribution de l'eau potable utilisées en Ontario, et se renseignent au sujet de l'équipement et des exigences opérationnelles nécessaires pour s'assurer que l'eau potable est salubre.
Recherche	Évaluer des lacunes et des besoins dans la recherche, conseiller le ministre sur les priorités de recherche et agir en fonction des orientations communiquées par le ministre. Commanditer des recherches qui contribuent directement au mandat du Centre, utiliser les résultats de ces recherches pour améliorer la formation et communiquer des renseignements aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable.	Nombre de publications Produire 10 publications sur des projets de recherche auxquels le Centre a apporté son soutien, y compris des rapports de recherche internes, des publications à comité de lecture et des présentations extérieures du Centre, dans le but de communiquer des renseignements aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable.	Réalisé	Le Centre a produit 11 publications de recherche et trois fiches techniques au cours de 2014-2015 pour communiquer des renseignements aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable.

PREMIER BUT

Satisfaire aux besoins des professionnels du secteur de l'eau potable en offrant une gamme complète de cours de formation de la plus haute qualité possible à travers la province.

Statistiques sur la formation

Depuis sa création, le Centre a formé 55 806 participants. Le nombre total de participants à la formation a été de 7 221 en 2014-2015, ce qui représente une augmentation d'environ 31 pour cent par rapport aux 5 488 participants formés en 2014-2015. Le tableau de la page 20 indique le nombre de participants à toutes les initiatives de formation du Centre.

Divers facteurs contribuent à la qualité élevée de la formation offerte par le Centre, et il s'agit notamment des instructeurs. Les instructeurs du Centre sont tenus de passer un cours de formation d'une durée de deux jours qui inclut une évaluation pratique de leur habileté à fournir la formation. Pour satisfaire aux besoins des exploitants de réseaux d'eau potable, le Centre crée de nouveaux cours en se basant sur les commentaires reçus de la part des participants à la formation, les normes de l'industrie et les recommandations du Comité consultatif sur la formation du Centre.

Le Comité consultatif sur la formation impulse l'amélioration continue du programme de formation

en examinant le plan de formation annuel et en donnant des recommandations sur la façon dont le Centre peut le mieux possible répondre aux besoins en formation du secteur de l'eau potable de l'Ontario. Le comité est composé d'employés du Centre et d'une large gamme de spécialistes du secteur de l'eau qui y participent sur une base bénévole.

Le Centre avait fixé un objectif de formation de 7 500 participants en 2014-2015. Bien que de grands progrès aient été accomplis, le Centre n'a pas atteint cet objectif, 7 221 participants ayant été formés en 2014-2015. Une des raisons est qu'il y a eu un moins grand nombre d'inscriptions que prévu aux cours spécialisés. Le Centre étudie les raisons pour lesquelles le nombre de participants a été moins élevé que prévu. Le cours Normes de diligence – Loi sur la salubrité de l'eau potable a été révisé à l'automne 2014, et il en a résulté un accroissement de la demande de la part de responsables municipaux nouvellement élus. On s'attend à ce que l'intérêt renouvelé envers ce cours provoque une augmentation du total des participants à la formation en 2015-2016.

93 % des répondants au sondage ont indiqué que leur formation était bonne ou excellente

Participants en train de faire un exercice durant le module Entretien des vannes du quatrième Maintenancefest annuel au Centre.



Participants en train de travailler à un exercice pratique durant le module Filtrés des petits réseaux de l'atelier sur les petits réseaux qui s'est déroulé à North Bay.



Programme d'assurance de la qualité

Le Centre est résolument engagé sur la voie de l'excellence et de l'amélioration continue de sa formation. Le Centre utilise un indice d'assurance de la qualité pour mesurer la satisfaction des participants à la formation et l'efficacité de la formation. L'indice d'assurance de la qualité pour 2014-2015 a été de 0,932 sur un maximum possible de 1,0, soit une augmentation par rapport à l'indice de 0,922 en 2013-2014. Pour l'ensemble des cours, 93,2 pour cent des répondants au sondage ont accordé une cote Bonne ou Excellente. Les mesures suivantes contribuent à l'établissement de l'indice de l'assurance de la qualité :

- Évaluations des participants consistant en une cote pour l'instructeur, le contenu du cours et le cours dans son ensemble
- Évaluations des participants après la formation comprenant des questions semblables à celles des formulaires d'évaluation initiale des participants
- Évaluations des cours effectuées par le personnel du Centre pour obtenir plus d'informations sur le contenu du cours et les instructeurs

Formation pratique

En 2014-2015, le Centre a atteint son objectif d'offrir 25 cours pratiques. La formation pratique est populaire chez les participants et aussi très efficace en raison de sa nature interactive.

Formation obligatoire

Le Centre administre et donne trois cours obligatoires du Ministère : Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable, Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en classe) et Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable.

De concert avec le Ministère, le Centre a créé le cours pour le renouvellement du certificat obligatoire Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable, qui a été inauguré le 1^{er} janvier 2015 et a remplacé le cours Traitement et distribution d'une eau potable salubre. En outre, un examen et une révision du cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable ont été entrepris dans le but de s'assurer que le contenu est actuel et d'améliorer son déroulement et sa prestation. Les révisions seront terminées en 2015-2016.

Cours spécialisés

Le Centre a continué de créer et de donner des cours spécialisés en plus d'organiser des événements tout au long de 2014-2015, notamment des Maintenancefest. Le Maintenancefest constitue une expérience de formation unique en son genre, dans laquelle sont offerts divers modules de formation pratique animés par des experts du secteur de l'eau potable. Des événements régionaux de Maintenancefest ont été organisés à Vaughan et à Thunder Bay, et le quatrième Maintenancefest annuel s'est déroulé en août 2014.

Le Centre, le Ministère, le Municipal Water and Wastewater Regulatory Committee — une tribune libre pour les employés des propriétaires de réseaux et des organismes d'exploitation dont le but est de discuter de la conformité des réseaux d'eau et d'égout — et les organismes d'accréditation SAI Global et NSF International Strategic Registrations ont organisé des ateliers sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable à Barrie, London, Smiths Falls, Thunder Bay et Timmins en avril 2014, et à Orillia en mars 2015. Ces ateliers permettent de faire un suivi du cours existant sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable et offrent une occasion unique d'échange entre les participants et les experts invités. Au cours des ateliers, des renseignements ont été présentés sur les pratiques exemplaires pour les vérifications internes, les vérifications externes, les améliorations continues et l'intégration de la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable dans les activités quotidiennes.

Le Centre a aussi offert le séminaire Ensuring Safe Drinking Water: Learning from Frontline Experience with Contamination, à London et à Peterborough en 2014-2015. Ce séminaire, présenté par M. Steve Hrudey (Ph. D.), analyse diverses défaillances des réseaux d'eau à travers

le monde. Il a été demandé aux participants d'envisager ces désastres du point de vue de leurs propres exploitations afin de se faire une bonne idée de la façon de procéder pour prévenir des problèmes semblables.

Formation sur les normes de diligence

Durant 2014-2015, le Centre a mis à jour le cours, Normes de diligence – Loi sur la salubrité de l'eau potable. Ce cours aide les responsables municipaux, les conseillers et les décideurs à comprendre les obligations que leur impose la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*. Le Centre a donné le cours à 679 participants durant l'année.

Formation sur les petits réseaux

Deux ateliers sur les petits réseaux, spécialement destinés aux propriétaires et aux exploitants de petits réseaux d'eau potable, ont été offerts à Walkerton et à North Bay en octobre 2014. Ces événements ont permis aux participants de sélectionner trois modules de formation sur l'exploitation et l'entretien des petits réseaux d'eau potable. Le Centre a aussi continué à donner le cours Formation pratique pour les propriétaires et exploitants de petits réseaux d'eau potable, qui vise les petits réseaux réglementés en vertu du Règlement de l'Ontario 170/03, pris en application de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*, ou du Règlement de l'Ontario 319/08 pris en application de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*. En 2014-2015, le Centre a aussi ajouté à son site Web une zone sur les petits réseaux d'eau potable qui publie des renseignements sur les exigences relatives à la formation, des fiches techniques et des matériels de formation gratuits présentant un intérêt particulier pour les propriétaires et exploitants de petits réseaux d'eau potable.

TABLEAU 1 : STATISTIQUES SUR LA FORMATION*

Cours	Nombre de personnes formées 2012–2013	Nombre de personnes formées 2013–2014	Nombre de personnes formées 2014–2015	Total sur trois ans
Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable	307	248	330	885
Traitement et distribution d'une eau potable salubre (en classe)	1 940	937	698	3 575
Traitement et distribution d'une eau potable salubre (par correspondance)	211	255	176	642
Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable (en classe)	– **	– **	868	868
Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable (par correspondance)	– **	– **	140	140
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (par correspondance)	1 113	1 016	907	3 036
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en ligne)	462	433	527	1 422
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en classe)	27	22	39	88
SOUS-TOTAL : COURS OBLIGATOIRES	4 060	2 911	3 685	10 656
Cours spécialisés	2 288	1 895	2 386	6 569
Normes de diligence – Loi sur la salubrité de l'eau potable	625	170	679	1 474
Programme de délivrance des permis de réseaux municipaux d'eau potable (en classe)	185	151	159	495
Cours en ligne du Northern Centre for Advanced Technology (cours en ligne sur la santé et la sécurité)	361	361	312	1 034
TOTAL	7 519	5 488	7 221	20 228

* Depuis sa création en 2004, le Centre a formé 55 806 participants.

** Le tableau illustre la transition entre le cours de renouvellement du certificat obligatoire Traitement et distribution d'une eau potable salubre et le cours Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable, que le Centre offre depuis le 1^{er} janvier 2015. Les exploitants doivent suivre les cours obligatoires pour obtenir ou conserver leur certification.

DEUXIÈME BUT

Accroître le rayonnement de l'installation de démonstration technologique et utiliser cette installation comme plateforme pour la formation pratique.

Visites de l'installation de démonstration technologique

L'installation de démonstration technologique est une ressource dont le but est de faire connaître la diversité des technologies de traitement et de distribution de l'eau potable. Au cours des visites, les participants reçoivent des renseignements sur l'équipement et les exigences opérationnelles nécessaires pour s'assurer que l'eau potable est saine. Durant 2014-2015, le Centre a organisé des visites de l'installation de démonstration technologique auxquelles 548 personnes ont participé, notamment dans le cadre de cours de formation pratique se déroulant dans le Centre. Il s'agit d'une augmentation d'environ 33 % par rapport à 2013-2014, représentant un dépassement de la cible d'une augmentation de 5 %.

Le Centre a aussi offert des visites personnalisées de l'installation de démonstration technologique. En juillet 2014, le Centre a collaboré avec le réseau de recherche RES'EAU WaterNET, la Première nation de Saugeen et la Première nation non cédée de Chippewas of Nawash pour organiser un atelier sur l'importance de la qualité de l'eau pour les jeunes âgés de 13 à 18 ans. L'atelier comprenait des présentations, des conférenciers invités et des activités pratiques. Le Centre a aussi apporté son soutien à des collèges de l'Ontario en donnant des formations pratiques spéciales à 83 étudiants du postsecondaire inscrits dans des collèges qui offrent le cours de base à l'intention des apprentis-exploitants dans le cadre de leur programme d'études. Le Centre a aussi donné des formations pratiques dans l'installation de démonstration technologique à environ 122 étudiants du postsecondaire en 2014-2015.

Étudiantes et étudiants du Mohawk College d'arts appliqués et de technologie en train de travailler à une activité de formation dans l'installation de démonstration technologique.



TROISIÈME BUT

Évaluer des lacunes et des besoins dans la recherche, conseiller le ministre sur les priorités de recherche et agir en fonction des orientations communiquées par le ministre. Commanditer des recherches qui contribuent directement au mandat du Centre, utiliser les résultats de ces recherches pour améliorer la formation et communiquer des renseignements aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable.

Publications de recherche

En 2014-2015, le Centre a produit 11 publications de recherche, incluant des publications dans des revues à comité de lecture et des présentations extérieures, dépassant ainsi son objectif de dix publications. Les publications ont pour but de combler des lacunes identifiées, évaluées et classées par ordre de priorité par le Comité consultatif sur la recherche. Le Comité consultatif sur la recherche est composé d'employés du Centre et de personnes qui y participent bénévolement pour apporter leur expertise dans la recherche sur l'eau. Un aperçu de ces publications est donné ci-dessous :

- « Destruction of Cyanotoxins by Chemical Oxidation Treatment Processes ». Ce rapport de recherche a été présenté à la conférence annuelle conjointe de l'Ontario Water Works Association et de l'Ontario Municipal Water Association, et au salon de l'Ontario Water Works Equipment Association à London, Ontario, en mai 2014. Xiaohui Jin, un scientifique

du Centre, a obtenu la deuxième place du prix Fresh Ideas des jeunes professionnels de l'Ontario Water Works Association pour cette présentation, dont les coauteurs étaient Victoria Colling, Sigrid Peldszus (Université de Waterloo) et Souleymane Ndiongue.

- « Evaluation and Comparison of Conventional and Advanced Oxidation Processes for the Removal of PPCPs and EDCs and Their Effect on THM-Formation Potentials ». *Ozone: Science & Engineering* a publié cet article dans le numéro 2 du volume 37, 2015.
- « Evaluations of Conventional, Ozone and UV/H₂O₂ for Removal of Emerging Contaminants and THM-FPs ». *Water Quality Research Journal of Canada*, article publié dans le numéro 2 du volume 50, 2015.
- « Fouling of Low-Pressure Membrane During Drinking Water Treatment: Effect of NOM Components and Biofiltration Pretreatment ». *Water Science & Technology: Water Supply*, article publié dans le numéro 3 du volume 14, 2014.

Le Centre a produit 11 présentations externes et publications de recherche dans des revues à comité de lecture



Participants au séminaire, Ensuring Safe Drinking Water: Learning from Frontline Experience with Contamination, en train d'écouter la présentation.

- « Indicators of Filter Ripening for Slow Sand Filters ». Le Centre a présenté ce rapport à la 16^e Conférence nationale canadienne sur l'eau potable à Gatineau, Québec, en octobre 2014.
- « Monitoring Cyanobacteria and Cyanotoxins in Two Inland Lakes ». Cet article a été présenté lors de la journée de l'éducation organisée pour les propriétaires au lac Rosalind et au lac Marl. Le Centre a organisé cet événement afin de renseigner et d'informer les résidents locaux. Des conférenciers invités ont traité de sujets tels que la protection des eaux de source, la restauration des rivages et l'entretien, l'échantillonnage et la surveillance des puits.
- « Our Research Approach and Success ». Cette présentation a été faite au symposium annuel E3 du Centennial College à Toronto, Ontario, en mai 2014.
- « Removal of Emerging Contaminants and Reduction of Existing Challenges using Ozone and Advanced Oxidation Processes with Conventional Treatments ». Cet article a été présenté à la conférence annuelle et exposition de l'International Ozone Association Pan American Group à Montréal, Québec en août 2014.
- « Removal of Manganese and Iron from a GUDI Source, Reduction of Organics and Evaluation of "Alternate" Filter Media from a Small Drinking Water System's Perspective ». Ce rapport de recherche a été présenté à la conférence annuelle conjointe de l'Ontario Water Works Association et de l'Ontario Municipal Water Association, et au salon de l'Ontario Water Works Equipment Association à London, Ontario, en mai 2014.
- « Removal of Taste and Odour Compounds and Cyanotoxins by Oxidation Treatment ». Le Centre a présenté ce rapport à la Northwestern Ontario Water and Wastewater Conference à Thunder Bay, Ontario, en octobre 2014.
- « Small Drinking Water Systems Technology Assessment of Microcystin-LR Removal ». Ce rapport a été présenté à la 16^e Conférence nationale canadienne sur l'eau potable à Gatineau, Québec, en octobre 2014.

Le Centre a aussi publié trois fiches techniques destinées aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable de l'Ontario. Ces fiches techniques traitaient les sujets suivants : Application des technologies de surveillance continue des particules; Comparaison des pouvoirs filtrants des filtres nominaux et des filtres absolus pour petits réseaux; Évaluation quantitative des risques microbiologiques.

Projets pilotes en cours

Le Comité consultatif sur la recherche a identifié, évalué et classé par ordre de priorité des lacunes dans la recherche sur l'eau potable et a examiné les recherches en cours et proposées du plan de recherche annuel du Centre. Les projets pilotes en cours sont notamment :

- Filtration lente sur sable : Ce projet d'étude pilote examine la formation de la couche active biologique à l'intérieur d'un filtre à sable lent suivant que l'eau est chaude ou froide. Les renseignements collectés aideront à définir des indicateurs de la maturation du filtre. Sous forme d'une contribution en nature aux chercheurs de l'Université de Waterloo, le Centre a fourni des échantillons d'éléments filtrants et d'eau pour des études plus approfondies du processus biologique.
- Évaluation technologique des points d'entrée et des points d'utilisation des petits réseaux : Ce projet d'étude pilote examine

l'efficacité des technologies habituelles de traitement des petits réseaux d'eau potable pour l'élimination des cyanobactéries (algues bleu-vert) et des cyanotoxines.

Recherche commanditée

Les projets de recherche suivants, qui ont reçu des subventions du Centre au cours des années précédentes, se sont poursuivis en 2014-2015 :

- Chaire de recherches industrielles en traitement de l'eau à l'Université de Waterloo par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie. Le Centre apporte son soutien à un domaine de recherche lié à l'élaboration de stratégies de lutte contre les cyanotoxines.
- Réseau de recherche RES'EAU WaterNET. Le réseau de recherche RES'EAU WaterNET est un réseau canadien de recherche stratégique multidisciplinaire se consacrant à l'élaboration de solutions innovatrices et abordables pour des réseaux d'eau petits, ruraux et des Premières nations. Les sujets de recherche des projets sont : processus de traitement intégrés et novateurs; modélisation et évaluation de la santé de l'eau; et gouvernance, gestion des risques et conformité. Dans le cadre de ce projet, 18 étudiants du réseau ont visité le Centre et ont reçu une formation spécialisée sur l'évaluation de la qualité de l'eau et les méthodes classiques et nouvelles de traitement de l'eau.

548 personnes ont visité l'installation de démonstration technologique

Participants du réseau de recherche RES'EAU WaterNET travaillant à une activité dans le laboratoire du Centre.





Participant à l'événement régional Maintenancefest, qui s'est déroulé à Vaughan, en train de travailler avec un instructeur du Centre durant le module Application et technologie de détection des fuites.

GOUVERNANCE, REDDITION DES COMPTES ET ACTIVITÉS

La mission

La mission du Centre est d'offrir des services inestimables de formation, de recherche appliquée et de démonstration technologique, le Centre sauvegarde la salubrité de l'eau potable pour la population de l'Ontario, en conformité avec :

- les lois et règlements applicables, notamment le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement*,
- le protocole d'entente conclu entre le ministre de l'Environnement et le Centre,
- les directives applicables du Conseil de gestion du gouvernement,
- les règlements administratifs et les politiques du Centre,
- d'autres éléments d'un cadre efficace de gouvernance et de reddition des comptes.

La méthode adoptée

Le Centre est conscient des paramètres de sa structure de gouvernance, qui sont essentiels à son exploitation. La reddition des comptes aux groupes d'intéressés et à la population de l'Ontario est tout aussi importante. En 2014-2015, le Centre a élaboré un nouveau plan d'activités de trois ans et a préparé son rapport annuel avec exactitude et en temps opportun, conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations.

Normes d'accessibilité

Le Centre continue de répondre aux exigences du Règlement de l'Ontario 429/07 sur les normes d'accessibilité pour les services à la clientèle, pris en application de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. En outre, le Centre est membre du groupe de planification de l'accessibilité du Ministère.

Plan de continuité des activités

Le Centre est membre du Comité divisionnel de planification de la continuité des activités du Ministère. Le Comité de planification de la continuité des activités du Centre s'occupe activement de recenser et de gérer les risques, et de s'assurer qu'un plan de continuité des activités est préparé et présenté au Ministère à une date limite prévue.

Loi sur les services en français

Le Centre fait état à l'Office des affaires francophones des ententes conclues avec des tiers qui fournissent des services au public en son nom.

REGARD SUR L'AVENIR

Le Centre est résolu à répondre aux besoins en formation des propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable de l'Ontario, ainsi qu'à ceux des conseillers et des décideurs municipaux. Le Centre continuera à faire un usage optimal de ses ressources pour remplir sa mission et ses objectifs. Les initiatives en cours et futures comprennent :

- Offrir un enseignement et une formation sur l'eau potable aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable.
- Respecter des normes sur la qualité de la formation grâce à un programme d'assurance de la qualité et maintenir un indice d'assurance de la qualité supérieur à 0,85. La cote maximale de 1,0 indique que 100 % des répondants ont évalué le cours dans son ensemble, son contenu et l'instructeur comme étant bons ou excellents.
- Augmenter le nombre de cours pratiques offerts.
- Créer et distribuer un sondage pour déterminer l'efficacité du Centre en ce qui concerne les besoins en formation des professionnels de l'eau potable.
- Étudier des nouvelles formes d'apprentissage, notamment l'apprentissage électronique, pour s'assurer de la satisfaction des clients.
- Augmenter le nombre de visiteurs de l'installation de démonstration technologique lors des visites du Centre.
- Diffuser des informations en produisant des publications sur des projets de recherche soutenus par le Centre, notamment des fiches techniques, des publications à comité de lecture et des présentations extérieures par le personnel du Centre.
- Commanditer des recherches qui contribuent directement au mandat du Centre.

En outre, en 2015, le conseil d'administration entreprendra une révision approfondie de haut niveau des activités du Centre et élaborera un nouveau plan stratégique. Ce plan devrait être terminé et approuvé et sa mise en œuvre devrait être démarrée au cours de 2015-2016. Il aura éventuellement un impact sur les programmes et les mesures, qui sera révélé dans le prochain rapport annuel.

Participants en train de travailler à une activité pratique durant le module Entretien et étalonnage des pompes pour produits chimiques du quatrième Maintenancefest annuel au Centre.



Étudiants du Durham College d'arts appliqués et de technologie en train de travailler à une activité de formation pratique dans l'installation de démonstration technologique.



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

La haute direction et le conseil d'administration sont responsables du rendement du Centre sur le plan financier. Le conseil d'administration examine et approuve les états financiers et les informations présentées dans le rapport annuel. Il lui appartient aussi de veiller à ce qu'une vérification externe des comptes et des opérations financières soit effectuée chaque année. Cette vérification annuelle est ensuite soumise à l'examen de la vérificatrice générale de l'Ontario.

Responsabilités du Comité des finances et de la vérification

Le Comité des finances et de la vérification du conseil d'administration reçoit et examine les états financiers trimestriels du Centre. Ces états des revenus totaux ou sectoriels indiquent les écarts des revenus et des dépenses, qui sont passés en revue par l'équipe de direction du Centre.

Le Comité des finances et de la vérification participe également au processus de vérification :

- en se réunissant avec l'équipe de direction du Centre et le vérificateur externe pour passer en revue les questions méritant d'être prises en compte lors de la prochaine vérification;
- en examinant avec l'équipe de la direction l'évaluation des contrôles internes faite par le vérificateur externe;
- en examinant le rapport complet rédigé par le vérificateur externe;
- en examinant les solutions apportées par l'équipe de la direction à toute faiblesse mise en évidence et le suivi ultérieur de ces questions.

Vérification externe

BDO Canada LLP a vérifié les états financiers 2014-2015 du Centre. Les comptables agréés ont pour responsabilité de déterminer si les états financiers sont présentés de manière objective et conformément aux principes comptables généralement reconnus dans le secteur public. Le rapport du vérificateur décrit l'étendue de l'examen et donne un avis sur les états financiers.

Analyse financière

Revenus

Le Centre continue de recouvrer ses coûts à même les droits d'inscription à la formation. En 2014-2015, le Centre a généré des revenus se montant à 1,85 million de dollars avec les droits d'inscription aux cours, ce qui représente une augmentation de 25 % par rapport aux droits de 2013-2014, qui se montaient à 1,48 million de dollars. Cela s'explique par l'augmentation du nombre de participants à la formation. Le Centre a aussi reçu un paiement de transfert du gouvernement de l'Ontario s'élevant à 1 million de dollars en 2014-2015.

Dépenses

Les contrôles internes du Centre permettent de continuer de surveiller efficacement toutes les dépenses. Le total des dépenses a diminué d'environ 5 % de 2013-2014 à 2014-2015, en partie en raison d'une réorganisation interne concernant les salaires et les avantages. Les dépenses de location ont aussi diminué suite à un ajustement rétroactif du loyer en 2014-2015. La diminution du total des dépenses résulte aussi de contrôles constants visant les déplacements, la participation aux conférences et les communications.

Bilan

Le Centre continue d'être dans une position financière solide avec une encaisse et des investissements de CPG de 6,2 millions de dollars. Le bilan de l'actif net de 7,3 millions de dollars au 31 mars 2015 permettra au Centre de contribuer à la formation sur l'eau potable et à la conduite d'essais pilotes en Ontario.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Tél: 519 881 1211
Télec.: 519 881 3530

www.bdo.ca

BDO Canada LLP
121 Jackson Street
CP 760
Walkerton ON N0G 2V0 Canada

Au conseil du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, les états de l'évolution de l'actif net, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction en ce qui concerne les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers, conformément aux normes comptables du secteur public canadien s'appliquant aux organismes sans but lucratif du gouvernement, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, celles-ci pouvant résulter de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer un avis sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent aucune anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures visant à recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de son évaluation des risques de la présence dans les états financiers d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de l'entité s'appliquant à la préparation et à la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer un avis sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation de l'adéquation des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre avis.

Avis

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau au 31 mars 2015 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du secteur public canadien s'appliquant aux organismes sans but lucratif du gouvernement.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

« BDO CANADA LLP »

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Walkerton (Ontario)

Le 12 juin 2015

État de la situation financière

31 mars	2015	2014
Actif		
À court terme	\$	\$
Trésorerie	3 124 762	2 303 763
Portion actuelle des investissements (note 3)	3 062 637	5 179 480
Créances	184 543	106 009
Charges payées d'avance	56 662	52 821
	6 428 604	7 642 073
Immobilisations (note 4)	952 342	1 169 300
Autres éléments d'actif (note 5)	580 207	571 657
	7 961 153	9 383 030
Passif et actif net		
À court terme	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	349 613	249 002
Produits reportés	302 958	296 073
	652 571	545 075
Engagements (note 9)		
Actif net	7 308 582	8 837 955
	7 961 153	9 383 030

Au nom du conseil :



Administrateur



Administrateur

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2015 Total \$	2014 Total \$
Solde d'ouverture	8 837 955	11 893 709
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	(1 529 373)	(3 055 754)
Solde de fermeture	7 308 582	8 837 955

État des résultats d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2015 \$	2014 \$
Revenus (page 36)	2 845 413	1 478 115
Charges (page 36)	4 455 980	4 705 242
Insuffisance des revenus par rapport aux charges avant les autres intérêts et sources de revenus	(1 610 567)	(3 227 127)
Intérêts et autres sources de revenus	113 294	190 253
Perte de cession d'immobilisations et moins-values des droits liés aux programmes	(32 100)	(18 880)
Insuffisance des revenus par rapport aux charges pour l'exercice	(1 529 373)	(3 055 754)

État des revenus et charges d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2015	2014
Revenus	\$	\$
Paiement de transfert de la province de l'Ontario (note 6)	1 000 000	—
Inscriptions aux cours de formation	1 845 413	1 478 115
	2 845 413	1 478 115
Charges	\$	\$
Publicité et promotion	53 116	54 715
Amortissement	240 415	289 227
Frais d'audit et juridiques	8 928	16 310
Créances irrécouvrables	—	109
Frais bancaires	4 931	7 131
Conférences	21 106	29 691
Services d'experts-conseils	57 155	30 125
Jetons de présence	21 035	10 925
Avantages sociaux	419 782	462 203
Assurances	28 646	29 442
Petites dépenses en immobilisations	4 600	3 125
Frais de bureau	156 478	156 042
Perfectionnement professionnel	6 855	22 402
Entretien des biens immobiliers	—	702
Recrutement	31 146	1 591
Location	364 423	571 775
Réparations et entretien	38 882	24 533
Projets de recherche	83 255	66 251
Salaires	1 852 936	2 081 097
Commandites	16 160	19 000
Abonnements et droits d'adhésions	21 521	17 371
Téléphone	29 172	31 146
Formation	818 993	570 968
Déplacement	54 932	64 529
Véhicules	25 121	32 141
Site Web et communications	96 392	112 691
	4 455 980	4 705 242

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2015	2014
Rentrée (sortie) nette de trésorerie liée aux activités suivantes :	\$	\$
Exploitation		
Insuffisance des revenus par rapport aux charges	(1 529 373)	(3 055 754)
Éléments sans effet sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	240 415	289 227
Perte de cession d'immobilisations	32 100	–
Moins-values des droits liés aux programmes	–	18 880
Immobilisations corporelles obtenues à titre gratuit	(20 744)	–
	(1 277 602)	(2 747 647)
Évolution des éléments hors caisse du solde du fonds de roulement (note 8)	25 121	(335 503)
	(1 252 481)	(3 083 150)
Investissement		
Achat d'investissements et intérêts réinvestis	(3 096 961)	(105 004)
Remboursement d'investissements	5 213 804	2 006 205
	2 116 843	1 901 201
Biens capitaux		
Acquisition d'immobilisations	(37 158)	(69 953)
Produit de cession d'immobilisations	2 345	–
Acquisition de droits liés aux programmes	(8 550)	(12 252)
	(43 363)	(82 205)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse durant l'exercice	820 999	(1 264 154)
Encaisse en début d'exercice	2 303 763	3 567 917
Encaisse en fin d'exercice	3 124 762	2 303 763

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

1. Sommaire des principales conventions comptables

Nature et but de l'organisme

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un service opérationnel de la province de l'Ontario. Il a été créé le 1^{er} octobre 2004 en vertu de la *Loi sur les sociétés de développement*.

Conformément à cette Loi, les objectifs du Centre sont les suivants :

- a) Coordonner et assurer la formation des exploitants, propriétaires et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable.
- b) Fournir des conseils au ministère de l'Environnement sur les recherches dont la priorité est élevée et qui ont pour but la salubrité de l'eau potable.
- c) Commanditer des travaux de recherche s'inscrivant dans son mandat.
- d) Faire en sorte que l'information technique, scientifique et réglementaire sur l'eau potable soit plus facile d'accès, notamment en ce qui concerne le degré de diligence prévu par la loi.

Le Centre est exonéré de l'impôt fédéral et de l'impôt provincial sur le revenu.

Présentation

Les états financiers du Centre ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du gouvernement, notamment à la série 4200 de normes, publiée par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement).

Encaisse et équivalents au comptant

L'encaisse et les équivalents au comptant sont constitués des espèces en caisse, des soldes en banque et des certificats de placement garanti d'une durée de moins de 90 jours depuis la date d'achat.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations apportées sont comptabilisées à leur juste valeur marchande estimée au moment du don.

L'amortissement est fondé sur la durée de vie utile estimée de l'actif et est calculé comme suit avec une provision d'une demi-année :

Matériel informatique	amortissement dégressif de 33 %
Logiciels	amortissement dégressif de 50 %
Améliorations locatives	amortissement dégressif de 20 %
Mobilier et matériel de bureau	amortissement dégressif de 20 %
Enseignes	amortissement dégressif de 20 %
Matériel technique	amortissement dégressif de 20 %
Véhicules	amortissement dégressif de 20 %

Autres éléments d'actif

Les droits liés aux programmes sont comptabilisés au coût. Comme ces droits ont une vie utile illimitée, ils ne sont pas amortis. Si le potentiel de service à long terme d'un actif intangible cesse d'être utile à l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette par rapport à toute valeur résiduelle est comptabilisé en charge dans l'état des résultats d'exploitation. On examine annuellement les droits liés aux programmes pour en déterminer le potentiel de service.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

Comptabilisation des produit

Les paiements de transfert sont comptabilisés quand le montant est connu et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus provenant des inscriptions aux cours de formation sont comptabilisés lorsque le paiement est à recevoir et que le cours a été suivi. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont réalisés au cours de la période d'investissement. Les revenus provenant de dons sont comptabilisés lorsque le Centre prend possession des biens donnés.

Instruments financiers

Le Centre a établi deux catégories pour ses instruments financiers : juste valeur et coût amorti. La politique comptable du Centre pour ces catégories est énoncée ci-dessous :

Juste valeur

Cette catégorie comprend les effets de caisse et les investissements qui sont cotés sur un marché actif. Ceux-ci sont initialement comptabilisés au coût et subséquemment à leur juste valeur. Les gains et pertes dus aux changements de juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'ils sont transférés à l'état des résultats d'exploitation.

Les coûts des transactions des instruments financiers évalués à leur juste valeur sont comptabilisés en charges.

En cas d'une baisse durable de la juste valeur, le montant de la perte est retiré des gains et pertes de réévaluation cumulés, et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation. En cas de vente, le montant retenu des gains et pertes de réévaluation cumulés associé à l'instrument est retiré des actifs nets et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation.

Coût amorti

Cette catégorie comprend les créances, les comptes fournisseurs et les charges à payer. Ces éléments sont initialement comptabilisés au coût, et subséquemment évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de réévaluation cumulée sur les actifs.

Le coût des transactions des instruments financiers évalués au coût amorti est ajouté à la valeur comptable de l'instrument.

Les baisses des actifs financiers évalués au coût amorti sont comptabilisées lorsque le montant de la perte est connu avec suffisamment de précision, et qu'il n'est pas réaliste d'envisager un recouvrement futur. Les actifs financiers sont alors ramenés à leur valeur recouvrable nette, la baisse étant comptabilisée dans l'état des résultats d'exploitation.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes du CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la divulgation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants déclarés des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Des estimations importantes sont notamment la détermination des provisions pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et les moins-values des droits liés au programme.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

2. Classification des instruments financiers

Le tableau suivant contient des données sur les coûts et la juste valeur des instruments financiers par catégorie. L'exposition maximale au risque de crédit devrait concerner les valeurs comptables indiquées ci-dessous.

	2015			2014
	Juste valeur \$	Coût amorti \$	Total \$	Total \$
Encaisse	3 124 762	–	3 124 762	2 303 763
Investissements (note 3)	3 062 637	–	3 062 637	5 179 480
Créances	–	184 543	184 543	106 009
Comptes fournisseurs	–	(349 613)	(349 613)	(249 002)
	6 187 399	(165 070)	6 022 329	7 340 250

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers, qui sont évalués subséquemment à la comptabilisation initiale à leur juste valeur, et classés dans les niveaux 1 à 3 suivant la méthode de calcul de la juste valeur :

- Niveau 1 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base des prix (non ajustés) sur des marchés actifs pour un actif ou un passif identique au dernier cours acheteur;
- Niveau 2 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base de valorisations autres que les prix du marché du niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des prix dérivés); et
- Niveau 3 : le calcul de la juste valeur s'effectue à l'aide de techniques de valorisation dans lesquelles les données d'entrée pour l'actif ou le passif ne découlent pas de données observables du marché (données d'entrée non observables).

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

31 mars 2015	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Encaisse	3 124 762	\$ -	\$ -	3 124 762
Investissements	3 062 637	-	-	3 062 637
Total	6 187 399	\$ -	\$ -	6 187 399
31 mars 2014	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Encaisse	2 303 763	\$ -	\$ -	2 303 763
Investissements	5 179 480	-	-	5 179 480
Total	7 483 243	\$ -	\$ -	7 483 243

Il n'y a eu aucun mouvement entre les niveaux 1 et 2 durant les exercices qui se sont terminés le 31 mars 2015 et le 31 mars 2014. Il n'y a pas eu non plus de transferts vers ou depuis le niveau 3.

3. Investissements

	2015 \$	2014 \$
CPG de la Banque de Nouvelle-Écosse	-	4 156 690
CPG de la Banque de Nouvelle-Écosse	-	1 022 790
CPG de la Banque Royale du Canada, 1,47 %, payable en juin 2015	2 023 037	-
Compte d'épargne-placement de la RBC	1 039 600	-
	3 062 637	5 179 480
Moins les montants payables d'ici un an qui sont inclus dans l'actif à court terme	3 062 637	5 179 480
	-	-

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

4. Immobilisations

	2015		2014	
	Coût \$	Amortissement accumulé \$	Coût \$	Amortissement accumulé \$
Matériel informatique	135 404	119 296	128 407	113 085
Logiciels	46 870	43 933	46 870	40 996
Améliorations locatives	50 205	33 512	47 715	29 650
Mobilier et matériel de bureau	350 611	259 102	348 593	236 477
Enseignes	51 041	37 645	51 041	34 296
Matériel technique	2 851 480	2 071 229	2 898 639	1 936 771
Véhicules	54 598	23 150	54 598	15 288
	3 540 209	2 587 867	3 575 863	2 406 563
Valeur comptable nette		952 342		1 169 300

Les biens obtenus à titre gracieux sont inclus dans les immobilisations et comptabilisés à une juste valeur marchande de 20 744 \$.

5. Autres éléments d'actif

	2015 \$	2014 \$
Droits liés aux programmes, au coût	580 207	571 657

Au cours de l'exercice, des droits liés aux programmes totalisant 8 550 \$ ont été achetés (2014 - 12 252 \$). Des droits liés aux programmes totalisant 0 \$ (2014 - 18 880 \$) pour des actifs qui ne sont plus utilisés ont été retirés du coût de base des éléments d'actif.

6. Paiements de transfert

Au cours de l'exercice, le Centre a reçu 1 000 000 \$ (2014 - 0 \$) de paiements de transfert de la province de l'Ontario.

7. Régime de retraite

Le Centre assure des prestations de retraite à tous ses employés à temps plein par sa participation au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées d'employeurs multiples, qui est administré par la Commission du régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario. Ce régime est comptabilisé à titre de régime de retraite à cotisations déterminées, car le Centre n'a pas suffisamment d'informations pour appliquer au régime les principes de comptabilisation des prestations déterminées. La contribution du Centre au régime de retraite pour la période visée a été de 126 492 \$ (2014 - 141 702 \$) et est incluse au poste des avantages sociaux de l'état des revenus et dépenses.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

8. État des flux de trésorerie

L'évolution des éléments hors caisse du solde du fonds de roulement se compose comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Créances	(78 534)	81 030
Charges payées d'avance	(3 841)	7 155
Comptes fournisseurs et charges à payer	100 611	(481 265)
Produits reportés	6 885	57 577
	25 121	(335 503)

9. Engagements

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a conclu trois contrats de location–exploitation de véhicules et un contrat de location–exploitation d'équipement. Ces contrats viennent à échéance en avril, juin et juillet 2016 et en octobre 2018. Les versements mensuels sont 454 \$, 386 \$, 842 \$ et 111 \$, respectivement.

Les créances locatives annuelles minimales pour les véhicules et l'équipement au cours des quatre prochaines années sont :

2016	21 514 \$
2017	5 467 \$
2018	1 327 \$
2019	774 \$

Le Centre est actuellement en train de négocier une location à long terme avec la Société immobilière de l'Ontario. À la date du rapport, aucun contrat n'avait été conclu ni signé. Les paiements mensuels proposés sont 47 726 \$ plus la TVH.

10. Gestion du risque des instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière auquel le Centre est exposé si un débiteur ne verse pas les intérêts et le capital lorsqu'ils sont exigibles. Ce risque concerne l'encaisse et les créances du Centre. Les comptes en espèces du Centre sont détenus dans des banques à charte sous réglementation fédérale, qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada. En cas de défaut, les comptes en espèces du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau sont assurés jusqu'à un maximum de 100 000 \$ (2014 - 100 000 \$).

L'exposition maximale au risque de crédit pour les investissements est indiquée à la note 2.

Le Centre mesure son exposition au risque de crédit en fonction de la durée pendant laquelle les montants ont été en souffrance. Une provision pour moins-values est fixée en fonction de l'expérience historique du Centre en ce qui concerne les recouvrements. Les montants en souffrance à la fin de l'exercice étaient :

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

	Total \$	À court terme \$	31-61 jours \$	61-90 jours \$	Plus de 90 jours \$
Créances clients	129 304	104 748	12 880	3 000	8 676
Autres	55 239	55 239	–	–	–
Créances brutes	184 543	159 987	12 880	3 000	8 676
Moins : provisions pour moins-values	–	–	–	–	–
Créances nettes	184 543	159 987	12 880	3 000	8 676

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue à cause de facteurs propres au marché. Ces facteurs sont notamment trois types de risques : risque de taux d'intérêt, risque de taux de change et risque sur capitaux propres. Le Centre n'est pas exposé à des risques de taux de change ni à des risques sur capitaux propres importants, car il ne négocie pas matériellement des devises étrangères ni ne détient des instruments financiers de capitaux propres importants.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est la possibilité de pertes financières causées par des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

Le Centre est exposé à ce risque à cause de ses investissements portant intérêts.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre ne sera pas capable de remplir toutes ses obligations de débours à mesure qu'elles deviennent exigibles. Le Centre atténue ce risque en surveillant ses opérations de trésorerie et ses sorties de fonds prévues par budgétisation approfondie et détention d'investissements pouvant être convertis en espèces à court terme en cas de débours imprévus. Le tableau suivant indique les échéances contractuelles (représentant les flux de trésorerie contractuels non actualisés des engagements financiers) :

	Durant les 6 prochains mois \$	6 mois à 1 an \$	1 à 5 ans \$	> 5 ans \$
Comptes fournisseurs	349 613	–	–	–

Il n'y a eu aucun changement majeur par rapport à l'année précédente en ce qui a trait à l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes d'évaluation du risque.



Centre de Walkerton pour
l'assainissement de l'eau
20 Ontario Road, C.P. 160
Walkerton, ON N0G 2V0
cwaec.ca